

# **Charte des principes du Collectif Grève féministe Fribourg**

*Version 1 corrigée, validée à l'AG d'octobre 2021*

*Rédigée par Gysèle, Audrey et Marie avec les corrections de Salomé, Emma S. et Sandy (et la relecture de plein d'autres <3)*

## **Préambule**

Cette charte a pour but de tracer les principes et lignes directrices nécessaires au bon fonctionnement du Collectif Grève féministe Fribourg. Celles-ci correspondent déjà aux pratiques de notre Collectif, nous souhaitons ici les réaffirmer afin de les ancrer dans notre fonctionnement, de pouvoir nous y référer et les (ré-)adapter aux réalités du Collectif si besoin.

## **Buts, rôles et moyens d'actions**

Notre Collectif, né lors de la préparation de la Grève féministe du 14 juin 2019, a décidé dès son lendemain, de ne rien lâcher. Nous sommes un Collectif féministe, faisant partie du réseau des Collectifs romands et nationaux pour la Grève féministe. Nous nous réunissons autour des 19 points du [Manifeste pour la Grève féministe de 2019](#), et des multiples revendications qui en découlent. Nous privilégions une approche intersectionnelle des oppressions et visons la convergence des luttes.

Nous sommes un Collectif d'action et de revendication politique féministe, et décidons de nous organiser comme tel afin de lutter contre le patriarcat et tout autre système d'oppression. Nos moyens d'actions sont notamment les manifestations dans l'espace public, les actions "coup de poing", le cyber-activisme (par ex. création et relai de contenu féministe et de témoignages), la présence dans les médias, ainsi que diverses actions de solidarité.

Notre Collectif se veut artisan et indépendant, et souhaite principalement agir hors des carcans des institutions politiques (notamment les institutions électoralistes). Nous nous laissons cependant la liberté de collaborer ponctuellement et si nécessaire avec des partis politiques dont les principes et revendications rejoignent les nôtres.. Le même principe s'applique également aux autres organisations, telles que les syndicats et les associations de notre canton ou d'ailleurs.

## **Principes**

### *Organisation*

**Collectif** : Le Collectif est un lieu d'organisation des luttes sociales qui rassemble les individualités et la diversité des expériences de ses membres dans le but de défendre et servir les intérêts du groupe. Dans nos actions et nos passages dans les médias, le Collectif est toujours privilégié, plutôt que les membres individuelle·x·s. Le Collectif est toujours l'unique répondant des déclarations et interventions faites en son nom.

**Horizontalité** : Le Collectif est organisé de manière horizontale, sans hiérarchie. Chaque personne est encouragée à prendre sa place et endosser certaines responsabilités dans la mesure de ses possibilités et dans le respect de ses propres limites afin que la charge de travail soit répartie aussi équitablement que possible. Les tournus et le partage des tâches sont également encouragés. Le Collectif se réunit mensuellement en Assemblée générale (AG). Des Groupes de travail (GT) sont formés au besoin ; ces organes communiquent régulièrement et avec transparence, car les GT dépendent de l'AG. Au cours de ces rencontres, le temps de parole doit être adéquatement distribué et réparti entre les membres présente·x·s souhaitant s'exprimer. À chaque rencontre, une personne est désignée pour assurer chacun des rôles suivants : animation, rédaction du procès-verbal (PV), gardiennage du temps et des émotions.

**Mixité choisie** : Le Collectif est un lieu se voulant sûr et s'émançant au mieux des normes et des oppressions patriarcales. Pour ce faire, nous accueillons les personnes ne s'identifiant pas comme homme cisgenre. Sont notamment les bienvenu·e·x·s : les femmes trans et cis, les hommes trans, les personnes non-binaires ou appartenant à toute autre minorité de genre. Cela nous permet de nous organiser par et pour nous-mêmes, afin que les luttes féministes soient menées par les personnes concernées et selon leurs termes.

**Démocratie** : Le fonctionnement du Collectif et ses décisions se veulent démocratiques, dans le respect des opinions de ses membres et en accord avec les principes du Manifeste et de cette Charte. Si une proposition ne fait pas l'unanimité, nous la décortiquons et la discutons avec pour but d'arriver à un accord collectif. En cas de difficulté, le groupe peut décider d'avoir recours au vote pour trancher.

**Efficacité** : Le Collectif est un lieu d'organisation politique et d'action féministe. Chaque membre s'engage à assurer le bon déroulement et l'efficacité des rencontres et des actions, afin d'avancer dans les luttes que nous menons.

### *Attitude et intentions*

**Bienveillance** : Le Collectif est un lieu où chaque membre fait preuve de bienveillance active envers les autres. Dans l'idée de créer un espace sûr, nous prenons soin les un·e·x·s des autres et veillons au respect de l'intégrité et de l'identité de chaque personne. Chaque membre est responsable du bien-être du groupe et du bon déroulement des actions et rencontres du Collectif. La communication se fait de manière attentive et non-violente en tout temps. Dans la mesure du possible, les désaccords sont abordés et réglés collectivement, dans le but de les résoudre amiablement. En cas de complications, un groupe peut être désigné pour la gestion d'un conflit - dans la même logique de communication et de transparence qu'au sein de tout autre GT.

**Confiance** : Le Collectif est un espace d'apprentissage pour chacune·x de ses membres. Les questions et réflexions sont encouragées afin de permettre à chaque membre de s'exprimer, de s'affirmer et d'apprendre sans crainte et au groupe d'évoluer ensemble. Les discussions et débats menés au sein du Collectif lui appartiennent et n'ont en principe pas pour but d'être diffusés. Nous basons notre organisation sur la confiance entre nos membres et en nos GT. La bonne foi de chaque membre est présumée, surtout quand des erreurs ou impairs sont constatés.

**Reconnaissance** : Le Collectif tente toujours de reconnaître à sa juste valeur le travail bénévole accompli par ses membres. La gratitude et les remerciements sont des moteurs nécessaires au bon fonctionnement du groupe.

**Non-discrimination** : Le Collectif refuse les discriminations en son sein, notamment envers les femmes, les personnes LGBTQIA+, les personnes racisées, les personnes précarisées, les personnes en situation de handicap physique ou psychique. Le langage offensant est souligné avec bienveillance ; nous réfléchissons collectivement à des formulations alternatives et faisons preuve de compréhension envers chacune·x. Il n'est cependant pas toléré à répétition.

**Inclusivité** : Le Collectif s'engage à être aussi inclusif et accessible que possible, en accueillant la diversité de ses membres. Cela inclut par exemple l'usage d'un langage facilement compréhensible, la place laissée à toutes les questions et à leurs réponses, le respect des pronoms et des accords de chaque personne et la diversité des thématiques abordées. La pluralité des formes et degrés d'engagement et les limites de chaque membre sont respectées et appréciées de manière égale.

**Solidarité** : Le Collectif se veut solidaire en son sein et avec les autres mouvements de justice sociale, par exemple en relayant le travail d'autres groupes militants et en s'y associant. Nous soutenons activement les personnes souffrant du système patriarcal, capitaliste, raciste et validiste. Les principes d'adelphité et de sororité sont particulièrement importants pour notre fonctionnement et nos décisions.

**Le Collectif vise un militantisme fort, qui nourrit ses membres et qui prend soin de chacune·x. Nous nous motivons ensemble et mutuellement, nous luttons collectivement. Le Collectif est un lieu où la colère face aux injustices devient force et joie.**